RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNE DE SEEBACH

67160

Tel.: 03 88 94 74 06 Fax: 03 88 53 16 19 mairie.seebach@orange.fr



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 Avril 2024

<u>Présents</u>: Michel LOM, Françoise BRAUN, Michel LINGER, Cornelia ROTT, Lydie LUTZ, Jean-Marc STOLTZ, Pia CLAUSS, Vincent FRISON, Chantal HUMMEL, Etienne BRUNCK, Francis WOEHL, David GIROLT, Marlyse STAUB, Bruno ROTT.

<u>Absents excusés</u>: Mélanie FISCHER (absente excusée, donne pouvoir à Françoise BRAUN), Jean-Michel CORNEILLE (absent excusé, donne pouvoir à Vincent FRISON), Dominique SCHMITTHEISLER (absente excusée, donne pouvoir à Chantal HUMMEL), Mélanie MULLER (absente excusée, donne pouvoir à Bruno ROTT) Richard HAESSIG (absent excusé).

Nombre de conseillers élus : 19

En fonction: 19

Présents: 14

OBJET:

3. FINANCES

3.2 BUDGET 2024 - Approbation du Compte Administratif (CA) 2023

SOUS-PREFECTURE DE

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il la exécutées. A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le compte administratif du budget principal. Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes,
- présente les résultats comptables de l'exercice,
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote.

	Fonctionnement		Investissement		Tatal of all action
	Prévisions	Réalisation	Prévisions	Réalisation	Total réalisation
Dépenses	1 990 437,62 €	1 184 114,27€	2 060 806,00 €	1 255 982,16 €	2 440 096,43 €
Recettes	1 990 437,62 €	1 434 779,71 €	2 060 806,00 €	553 339,88 €	1 988 119,59 €
Résultats		- 250 665,44 €		- 702 642, 28 €	- 451 976,84 €

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur ces points.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération, et en l'absence de Monsieur Michel LOM, qui a quitté la séance au moment du vote,

- APPROUVE avec 17 voix pour (M. Michel LOM, Maire, n'ayant pas participé au vote), le Compte Administratif (CA) 2023 de la commune de SEEBACH présenté et arrêté aux montants ci-dessus.
- CHARGE Monsieur le Maire de toutes les formalités.

Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Le Maire Michel LOM

Le secrétaire de séance Etienne BRUNCK

Délibération rendue exécutoire Vu la réception en Sous-Préfecture Vu la publication

3



SOUS-PREFECTURE DE

HAGUENAU-WISSEMBOURG